

ENSEIGNEMENT SPECIALISE

Yves Delamadeleine

## Une école ouverte à tous?

### La collaboration de l'école et de l'enseignement spécialisé pour maintenir les élèves en difficulté dans les structures régulières<sup>1</sup>

#### Conférences

En ouvrant la journée, *Suzanne Gremaud*, présidente de la Commission de l'enseignement spécialisé de la CIIP, salue la présence non seulement des représentants de l'enseignement spécialisé de Suisse romande et du Tessin mais aussi ceux de l'enseignement ordinaire. Elle attend de cette journée des propositions concrètes des uns et des autres afin de pouvoir offrir à tous les élèves une scolarité harmonieuse.



Pour *Christian Berger*, secrétaire général de la Conférence intercantonale romande de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), l'heure est à l'intégration dont on souhaite l'intensification et l'une des occasions est la réflexion à mener autour de l'adéquation à trouver entre le plan cadre romand (PE-CARO) et l'enseignement spécialisé.

*Cilette Cretton*, directrice générale adjointe de l'enseignement obligatoire vaudois, rappelle les enjeux de la votation du 28 novembre 2004. Si le peuple approuve l'adjonction de l'alinéa proposé à l'art. 62 de la Constitution fédérale, les cantons seront compétents pour assurer une formation spéciale destinée aux enfants et adolescents handicapés et ceci dès 2008. L'aspect financier devra être étudié avec minutie. Et la question préalable essentielle est de savoir si les moyens engagés actuellement pour les personnes en situation de handicap sont performants ou tout simplement acceptables en fonction des objectifs que l'on souhaite atteindre.

Demander une meilleure intégration des élèves dans l'école ordinaire laisse entendre que l'école est défaillante dans ce domaine, autrement dit qu'elle exclut trop facilement les élèves en difficulté. Et le constat que les enseignants opposent une assez forte résistance au concept d'intégration ne doit pas surprendre. En fait, ce que l'on doit tenter, c'est de maintenir les élèves en difficulté dans l'école ordinaire. Ainsi, ils ne seront pas à réintégrer dans des classes, donc ne susciteront pas la résistance des enseignants évoquée plus haut.

Et *Cilette Cretton* de mettre en évidence les obstacles qui freinent le processus du changement souhaité, soit l'intégration plus grande des élèves en difficulté:

– plus l'élève peine à apprendre, plus vite on le libère de l'école

- l'enseignement spécialisé est devenu la cour des miracles
- sortie de l'école sans les compétences prévues mais à l'âge légal
- effets pervers de la sélection précoce
- résistance des enseignants spécialisés à un changement qui les priverait d'une partie de leur travail
- image de l'enseignant spécialisé
- mesure irrationnelle du bonheur.

*Greta Pelgrims*, chargée d'enseignement à la FAPSE de l'Université de Genève, se pose la question de savoir «Comment faire pour intégrer vraiment?». Elle a constaté que dans l'enseignement ordinaire, on se repose souvent sur l'enseignant spécialisé car celui-ci est le spécialiste. Or, dans les classes spéciales, favorise-t-on vraiment l'apprentissage? *Greta Pelgrims* propose un véritable changement de paradigme qui permet l'intégration des élèves en difficulté. Mais, pour réussir le changement, il faut faire l'inventaire des paramètres interférant dans les processus de signalement et des obstacles à l'intégration. Au niveau du système scolaire, la politique scolaire doit promouvoir le changement de paradigme, proposer une différenciation structurale et une nouvelle répartition des ressources.

Au niveau de l'école, il s'agit de développer une culture d'établissement et le travail en équipe.

Au niveau de la classe, l'enseignant observe les élèves et signale ceux qui sont en difficulté, ceci sur la base d'objectifs d'apprentissage atteints ou non.

Evidemment que la formation initiale et continue doit donner à l'enseignant la compétence nécessaire dans ce domaine.

Dans la procédure de signalement et de diagnostic, on assiste souvent à une confirmation du préjugé qui peut aller jusqu'à la

«psychopathologisation» du cas. La mise en place d'instruments d'évaluation ainsi que de critères précis devraient permettre une meilleure objectivité.

*Joaquim Dolz*, professeur à la FAPSE de l'Université de Genève, reprenant les obstacles mis en évidence par *Greta Pelgrims*, les prolonge en identifiant et décrivant des pistes devant conduire à une meilleure intégration des élèves en difficulté.

Au niveau de la classe tout d'abord, il voit trois axes de conduite:

- l'analyse des savoirs à enseigner, des tâches, des obstacles et des stratégies d'apprentissage
- le fonctionnement de la classe sous l'impulsion des besoins et des capacités initiales des élèves (développer des stratégies gagnantes)
- la différenciation qui permet d'adapter le rythme de l'enseignement à des progressions.

Au niveau de l'établissement, il s'agit de:

- prévenir les situations de handicap scolaires et aider à les dépasser en élaborant des projets axés sur l'apprentissage
- collaborer dans une équipe pluridisciplinaire axée sur les apprentissages scolaires
- développer et gérer les ressources.

Au niveau des autorités politiques, des objectifs clairs doivent être définis par exemple dans:

- la prévention des redoublements, en définissant des objectifs prioritaires d'apprentissage (PECARO) et en déclinant ceux-ci dans un plan d'étude cantonal
- l'anticipation de la progression des élèves
- l'évaluation de la progression des apprentissages prioritaires.

En conclusion, *Joaquim Dolz* pense que la mission première de l'école est de travailler sur les apprentissages et elle peut le faire au travers des objectifs prioritaires d'apprentissage qui permettent de garder le cap tout au long de la scolarité. De cette manière, l'école reste ouverte à tous les élèves.

L'apéritif, offert par l'Etat de Fribourg, a donné l'occasion à *Isabelle Chassot*, conseillère d'Etat et directrice de l'instruction publique, de la culture et du sport, de remercier les participants à cette journée du souci qu'ils prennent à réfléchir aux moyens d'éviter l'exclusion des élèves en difficulté. L'enseignement spécialisé a toujours été une préoccupation du Conseil d'Etat et celui-ci continuera de le défendre.



### **Ateliers**

La seconde partie de la journée a permis aux participants de s'exprimer, dans des ateliers, sur des questions touchant au quotidien du travail des enseignants ordinaires et des enseignants spécialisés. L'intérêt de la réflexion résidait dans la confrontation des opinions des uns et des autres et dans la recherche de solutions pour que s'intensifie la collaboration entre les différents acteurs de l'école.

Les six ateliers ont été animés par:

Mmes Nelda Puccioni et Josiane Beyvin-Bourgeois, Mmes Jacqueline Gremaud et Myriam Repond-Sapin, MM. Ulrich Scheidegger et Jean-François Hürst, MM. Philippe Theytaz et Jean-Pierre Cretton, M. Dominique Grobéty et Mme Anne-Marie Henchoz, M. Philippe Nendaz et Mme Nicole Smit.

Ci-dessous se trouvent énumérées les réponses aux cinq questions proposées:

#### 1. Pour quelles raisons un enfant ne resterait-il pas dans sa classe?

##### *Raisons*

- Souffrance de l'enfant, souffrance des camarades, des parents, de l'enseignant: difficulté de supporter l'enfant différent
- Problème d'ordre comportemental; l'élève dérange trop
- Demande des parents: adhésion des parents au projet
- Pression de la classe; «mise en danger» de la classe; peur
- Compétences insuffisantes
- Problèmes financiers; procédure
- Conception différente de l'intégration
- Connaissance de l'enfant en difficulté; quel handicap?

##### *Essai de remédiation*

- Rédaction de bilans de compétences
- Apprendre à se confronter à la norme
- Travailler au niveau de la prévention
- Hautes compétences professionnelles
- Exclusion temporaire.

##### *Question*

- Accueillir / intégrer à quel prix?

2. A l'intérieur d'un établissement, quelles sont les collaborations possibles entre enseignants de l'école ordinaire et de l'enseignement spécialisé?

*Collaborations possibles*

- Enseignant spécialisé à disposition de l'enseignant ordinaire
- Echanges entre enseignants dans une équipe pluridisciplinaire (analyse du projet de l'élève; analyse de pratiques; partage des expériences; évaluation des cas; mise en commun de cours)
- Organisation de stages
- Apprendre à accorder ses valeurs
- Il faut un *projet* et des *garants* -> les conditions-cadres doivent être bonnes (cohésion des équipes; bon climat dans l'établissement; projet d'établissement)
- Mise en commun des complémentarités déjà existantes
- Rompre la solitude de l'enseignant en travaillant en «duo», en équipe
- Déterminer les rôles de chacun
- Travailler avec des acteurs extérieurs.

*Réserves*

- Limites du travail en équipe -> saturation des enseignants -> gestion de l'hétérogénéité
- Où sont les responsabilités?
- Temps pour assurer une bonne collaboration

*Questions*

- Un élève, un jeune, un enfant en difficulté, c'est QUOI?
- Quel est le rôle des spécialistes?

3. Quelles collaborations entre les acteurs de l'école d'une part, et d'autre part avec les parents et les partenaires externes?

*Préambule*

- Le réseau est primordial pour prendre des décisions (dont la moins mauvaise). Dans un réseau, les rôles doivent être clairement définis (exemple: enseignant qui se «surmandate»).
- Se former à la supervision, médiation.

*Collaboration avec les parents*

- Obtenir la confiance des parents
- Rencontres régulières avec les parents pour faire connaissance, pour la convivialité, pour l'échange d'informations, pour définir des objectifs dans les cas difficiles, pour la résolution de problèmes; soirée parents avec un psychologue
- Diffuser «le droit à la différence»
- Les objectifs doivent être adoptés et répétés année après année
- Mise en place d'un réseau.

*Collaboration avec les partenaires externes*

Logopédistes, psychologues, psychiatres, psychomotriciens -> définition des territoires et des rôles de chacun.

*Réserve*

- Situation où 10-12 professionnels environ sont face à des parents (souffrance pour ces parents)
- Vocabulaire utilisé.

*Question*

- Où sont les responsabilités?

#### 4. Quel type d'organisation prévoir dans l'établissement pour assurer le maintien des élèves en difficulté?

##### *Type d'organisation*

- Volonté politique
- Diminution des effectifs
- Travail d'équipe pour la prise de décision
- Culture d'établissement et projet d'école
- Compétences des enseignants spécialisés au service des enseignants ordinaires
- Partage des ressources humaines
- Structure d'urgence pour absorber les débordements d'un élève
- Formation des enseignants
- Analyse des pratiques
- Fermer les classes spéciales et réutiliser les compétences pédagogiques ailleurs
- Redéfinir les objectifs prioritaires
- Elaborer des procédures claires
- Signalement et pouvoir de décision dans l'orientation.

##### *Réserve*

- Redéfinir la notion de «classe»

##### *Questions*

- Réflexion à mener sur le projet individuel?
- Quelle structure pour les enfants ayant des troubles de comportement?

#### 5. Comment travailler avec les résistances?

##### *Propositions*

- Formation de l'enseignant: apprendre à collaborer, échanger
- Savoir identifier des ressources dans le terrain
- Définir les résistances, les inventorier, les analyser, les partager avec tous, les respecter, informer
- Partager les idées, les valeurs, la mission et la finalité de l'école

- Prendre l'avis des autres parents
- Faire appel à des ressources extérieures.

##### *Réserves*

- Difficulté pour l'enseignant de prendre la décision de changement d'orientation
- Solitude de l'enseignant

#### 6. Conclusions

##### *Propositions*

- Difficulté à dégager des pistes concrètes surtout si l'on prend en compte le contexte politique actuel
- Accentuer l'aspect prévention
- Valeurs communes
- Collaboration, coopération
- Analyser les pratiques
- Accompagner la réflexion
- «Transposition professionnelle»
- Recherche de la sécurisation de l'enseignant régulier
- Constat de rejets de plus en plus précoces
- Besoin de très hautes compétences
- Formation des enseignants de l'école ordinaire à la différenciation et à l'évaluation de la formation.

##### *Question*

- Quelle école pour quelle société?

#### **Conclusion et synthèse de la journée**

Au terme de cette journée dense tant au plan des exposés, des réflexions et des contacts qu'elle a suscités que des questions soulevées, on peut déjà affirmer qu'elle sera suivie d'autres manifestations semblables, le sujet étant loin d'être épuisé.

*Cilette Cretton* a su montrer quelles étaient les difficultés que l'on rencontre lorsqu'on veut opérationnaliser le concept de «l'intégration» des élèves en difficulté dans les classes régulières. En mettant le

monde politique, les établissements scolaires, les enseignants en face de leurs responsabilités, elle effectue un recentrage des problématiques autour du sujet principal du débat, soit l'élève en difficulté.

*Greta Pelgrims* va dans le même sens. L'analyse des procédures qui font suite au signalement d'un élève en difficulté l'amène à un constat d'automaticité réconfortante à tous les niveaux. C'est à un véritable changement de paradigme qu'il faut prétendre et celui-ci devrait être inscrit dans la formation initiale de tous les enseignants.

Pour les 9 obstacles que *Greta Pelgrims* a décrits, *Joaquim Dolz* fait des propositions qui sont aussi des pistes pour la réflexion engagée dans les ateliers. Pour lui l'essentiel est de ne pas perdre, pour les élèves en difficulté, les objectifs d'instruction. Dans cette optique, l'instrument PECARO pourrait apporter un standard harmonisé au travers des objectifs prioritaires d'apprentissage (OPA). J'ajoute ici que la déclinaison du PECARO dans des plans d'étude, cantonaux ou régionaux, devra préciser quels horizons de développement les élèves en difficulté peuvent atteindre dans les différents OPA (= concrétisation des OPA).

De ces exposés, on peut dégager un certain nombre de points forts, comme:

- le rapprochement, à tous les niveaux, de l'enseignement régulier et de l'enseignement spécialisé
- le travail en équipe au sein des établissements
- la formation des enseignants, initiale en premier lieu, pour pouvoir assumer l'intégration d'élèves en difficulté
- le recours à l'exclusion en dernière extrémité
- la réflexion qui devrait amener des solutions harmonisées sur le plan romand est à

poursuivre; les synergies et l'utilisation de potentiels de compétences cantonales étant souhaitées

- l'analyse des pratiques.

Des discussions en ateliers, un certain nombre de questions restent à débattre. Parmi celles-ci, citons:

- A quel prix, l'intégration?
- Comment définir un élève en difficulté?
- Quel est le rôle des spécialistes?
- Où se situe le niveau de responsabilité?
- Quelles structures pour quel handicap?
- Comment mener un projet individuel?
- Comment aider les enseignants à prendre des décisions?

Finalement, grâce à des rencontres comme celle-ci, il sera possible de tirer des clarifications nécessaires afin de proposer dans l'école ordinaire un ensemble de mesures visant à intégrer les élèves en difficulté dans un véritable projet de formation, la réalité de certaines situations étant réservée.

*Yves Delamadeleine, collaborateur scientifique*

*Secrétariat général CIIP*

*Faubourg de l'Hôpital 68, CP 54, 2007 Neuchâtel*

*yves.delamadeleine@ne.ch*

#### **Annotation**

1 Synthèse de la Journée de réflexion du 12 novembre 2004 de la Commission de l'enseignement spécialisé à Grangeneuve/Fribourg